

Safran annonce la mise en œuvre d'une opération internationale d'actionnariat salarié « Safran Sharing 2020 »

Paris, le 11 mars 2020

L'opération d'actionnariat salarié Safran Sharing 2020 est proposée à plus de 87 000 salariés du Groupe dans 16 pays. Elle vise à associer plus étroitement les salariés aux objectifs, succès et performances futurs de Safran. Elle vient également renforcer l'intégration des salariés qui ont rejoint le Groupe lors de l'acquisition de l'ex-Zodiac Aerospace en 2018.

L'opération sera réalisée par une cession aux salariés d'actions Safran déjà existantes. Il est prévu que ces actions soient préalablement acquises par Safran auprès de l'Etat en application de l'ordonnance n°2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique (l'« Ordonnance »). A défaut, les actions cédées aux salariés seraient des actions auto détenues par Safran en application du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale des actionnaires.

L'offre est limitée au nombre d'actions le moins élevé entre (i) 1 800 000 actions et (ii) le nombre d'actions représentant une souscription de 160 millions d'euros.

Bénéficiaires de l'offre

L'offre sera réalisée dans le cadre du plan d'épargne des sociétés françaises du Groupe et du plan d'épargne international du Groupe. Les bénéficiaires sont (i) les salariés des sociétés adhérentes à ces plans d'épargne sous réserve de justifier d'une ancienneté de trois mois au dernier jour de la période de révocation (cf. calendrier indicatif) et (ii) les retraités du Groupe adhérents au plan d'épargne des sociétés françaises du Groupe et y détenant encore des avoirs.

Si les actions à céder aux bénéficiaires de l'offre sont, comme prévu, acquises auprès de l'Etat en application de l'Ordonnance, les anciens salariés du Groupe justifiant d'un contrat de travail ou d'une activité rémunérée d'au moins cinq ans avec l'une des sociétés du Groupe seront également éligibles, à condition d'être adhérents au plan d'épargne des sociétés françaises du Groupe et d'y détenir encore des avoirs. Les demandes de souscriptions formulées par ces anciens salariés seront en conséquence retenues sous la condition que les actions cédées par Safran dans le cadre de l'offre soient préalablement acquises auprès de l'Etat en application de l'Ordonnance.

Autres conditions de l'offre

Les bénéficiaires de l'offre pourront acquérir des actions Safran dans le cadre d'une formule de souscription dite « à effet de levier », leur permettant notamment de bénéficier d'une garantie de leur souscription dans le cadre de l'offre. Les actions seront acquises par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE), à l'exception des Etats-Unis d'Amérique où les salariés éligibles détiendront leurs actions en direct. Les parts de FCPE correspondantes ou les actions

détenues en direct devront être conservées pendant une durée de cinq années, sauf dans les cas de déblocage anticipé prévus par la loi.

Le prix d'acquisition des actions Safran par les bénéficiaires de l'offre sera égal à une moyenne de cours pondéré par les volumes de l'action Safran sur le marché Euronext Paris pendant les 20 jours de bourse précédant le jour de fixation du prix d'acquisition (le « Prix de Référence »), sur laquelle une décote de 20 % sera appliquée.

L'apport personnel de chaque bénéficiaire de l'offre est limité à 800 euros.

Les actions proposées dans le cadre de l'offre sont des actions ordinaires de Safran, cotées sur le marché Euronext Paris (code ISIN / SAF - FR0000073272).

Opérations de couverture

La mise en place de cette formule de souscription à effet de levier est susceptible de générer de la part de l'établissement financier structurant l'offre (Crédit Agricole Corporate and Investment Bank) des opérations de couverture, notamment au moyen d'achats et/ou de ventes d'actions Safran, de prêts ou d'emprunts d'actions Safran, d'achat d'options d'achat portant sur les actions Safran et/ou de toutes autres transactions, en particulier à compter de la date d'ouverture de la période de relevé en vue de la fixation du Prix de Référence et pendant toute la durée de l'opération.

Calendrier indicatif de l'opération

Période de réservation : du 12 mars au 26 mars 2020 (inclus)
Période de relevé en vue de la fixation du Prix de Référence : du 2 avril au 4 mai 2020 (inclus)
Fixation du Prix de Référence et du prix de souscription : 5 mai 2020
Période de révocation : du 7 mai au 12 mai 2020 (inclus)
Règlement-livraison de l'opération : 4 juin 2020

Ces dates sont indicatives et sont susceptibles d'être modifiées.

Cadre juridique de l'opération

L'offre est faite aux bénéficiaires de l'opération dans les seuls pays où elle a fait l'objet d'un enregistrement ou d'une notification auprès des autorités locales compétentes et/ou à la suite de l'approbation d'un prospectus par les autorités locales compétentes, ou en considération d'une exemption à l'obligation d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement ou à une notification de l'offre.

Plus généralement, l'opération sera uniquement réalisée dans les pays où toutes les procédures d'enregistrement et/ou les notifications requises auront été effectuées et les autorisations nécessaires auront été obtenues.

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation pour l'achat d'actions Safran ou d'une quelconque valeur mobilière dans ou à destination d'un quelconque pays ou territoire.

Safran est un groupe international de haute technologie opérant dans les domaines de la propulsion et des équipements aéronautiques, de l'espace et de la défense. Implanté sur tous les continents, le Groupe emploie plus de 95 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 24,6 milliards d'euros en 2019. Safran occupe, seul ou en partenariat, des positions de premier plan mondial ou européen sur ses marchés. Pour répondre à l'évolution des marchés, le Groupe s'engage dans des programmes de recherche et développement qui ont représenté en 2019 des dépenses de près de 1,7 milliard d'euros.

Safran est une société cotée sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC 40 et Euro Stoxx 50.

Pour plus d'informations : www.safran-group.com / Suivez @Safran sur Twitter 

Contact presse

Catherine Malek : catherine.malek@safrangroup.com / +33 1 40 60 80 28

Contact analystes et investisseurs

Cécilia Matissart : cecilia.matissart@safrangroup.com / +33 1 40 60 82 46

Jean-François Juéry : jean-françois.juery@safrangroup.com / + 33 1 40 60 27 26